

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

Chronique Politique.

DÉPÊCHE TÉLÉGRAPHIQUE.

Bordeaux, 1^{er} janvier, 7 h. 30 s.Intérieur à *Préfets et Sous-Préfets.*

Aujourd'hui, 1^{er} janvier, a eu lieu à Bordeaux une importante manifestation. La population avait voulu prouver son dévouement au Gouvernement de la République. Plus de 50,000 personnes se sont réunies autour de la Préfecture, où est descendu M. le ministre de l'intérieur et de la guerre. Deux adresses ont été présentées aux membres de la délégation du Gouvernement.

M. Gambetta a prononcé, du balcon de la Préfecture, une allocution dont on a recueilli les passages suivants :

« Mes chers concitoyens, à la vue de ce magnifique spectacle, en face de tous ces citoyens rassemblés pour saluer l'aurore d'une année nouvelle, qui n'aurait confiance dans le succès dû à la persévérance et à la ténacité de nos efforts? Succès mérité pour deux raisons : La première, parce que la France n'a pas douté d'elle-même; la seconde, parce que, seule, dans l'univers entier, la France représente aujourd'hui la justice et le droit. (Acclamations prolongées.)

« Oui, qu'elle soit à jamais close, qu'elle soit à jamais effacée de notre mémoire, si faire se peut, cette horrible année 1870, qui, si elle nous a fait assister à la chute du plus imposteur et du plus corrupteur des pouvoirs, nous a livrés à l'insolente fortune de l'étranger.

« Il ne faut pas l'oublier, citoyens, cette fortune contre laquelle nous nous battons aujourd'hui, elle est l'œuvre même des intrigues de Bonaparte au dehors. A chacun sa responsabilité devant l'histoire. C'est dans cette ville, c'est ici même que l'homme de décembre et de Sedan, l'homme qui a tenté de gangrener la France prononça cette imposture : « L'Empire, c'est la paix. » Et tout ce règne subi, il faut le reconnaître, pour notre propre expiation, car nous sommes coupables de l'avoir si longtemps toléré, et rien dans l'histoire n'arrive de juste et d'injuste qui ne porte ses fruits. Ce règne de vingt ans, c'est parce que nous l'avons subi, qu'il nous faut subir aujourd'hui l'invasion étrangère jusque sous les murs de notre glorieuse capitale. Et c'est parce qu'on avait altéré systématiquement dans ce pays toutes les sources de la force et de la grandeur; c'est parce que nous avons perdu le ressort sans lequel rien ne peut durer ni triompher dans ce monde, l'idée du devoir et de la vertu, qu'on a pu croire un moment que la France allait disparaître. (Applaudissements prolongés.)

« C'est à ce moment que la République, apparaissant pour la troisième fois dans notre histoire, a assumé le devoir, l'honneur et le péril de sauver la France! (Cris enthousiastes de *Vive la République!*)

« Ce jour-là c'était le 4 septembre, l'ennemi s'avancait à grandes journées sur Paris; nos arsenaux étaient vides, notre armée à moitié prisonnière, nos ressources de tous côtés disséminées, éparpillées; deux pouvoirs; un pouvoir captif, un pouvoir fuyard, une Chambre que sa stérilité passée rendait incapable de saisir le gouvernement; oh! ce jour-là, nul ne contestait la légitimité de la République. Ce

fut plus tard, lorsque la République eut mis Paris dans cet état d'invulnérabilité sacrée (bravos), lorsqu'il fut établi que la République avait tenu la promesse du 4 septembre : Sauver l'honneur du pays, organiser la défense et maintenir l'ordre; lorsqu'il fut démontré, grâce à la République, que la France ne saurait périr, qu'elle doit triompher, que par elle le droit doit finir par primer la force; ce fut alors que les adversaires, dont elle assure aujourd'hui la quiétude et la sécurité, commencèrent à contester sa légitimité et à discuter ses origines. (Acclamations prolongées : *Vive la République!*) La République, liée, associée comme elle l'est à la défense et au salut de la patrie, la République est hors de question, elle est immortelle!

« Ne confondez pas d'ailleurs la République avec les hommes de son gouvernement, que le hasard des événements a portés passagèrement au pouvoir. Ces hommes, quand ils auront rempli leur tâche, qui est d'expulser l'étranger, ils descendront du pouvoir et ils se soumettront au jugement de leurs concitoyens.

« Cette tâche, cette mission, qu'il faut conduire jusqu'au bout, qu'il faut accomplir à tout prix jusqu'à l'entière immolation de soi-même, ce succès qu'il faut atteindre sous peine de périr déshonoré, implique deux conditions essentielles : la première, la garantie et le respect de la liberté de tous, de la liberté complète, de la liberté jusqu'au dénigrement, jusqu'à la calomnie, jusqu'à l'injure; la seconde, le respect par tous, amis et dissidents, du droit et de la puissance gouvernementale.

« Le langage doit être libre comme la pensée, respectés dans tous les écarts jusqu'à cette limite fatale où il deviendrait une révolution et engendrerait des actes. En franchissant cette borne, et j'exprime ici l'opinion de tous les membres du Gouvernement, vous pouvez compter sur une énergique répression (applaudissements prolongés).

« Je ne veux pas terminer sans vous dire que, le Gouvernement ayant pour unique base l'opinion, nous n'exprimons, nous ne servons et n'entendons servir que l'opinion, à l'encontre des gouvernements despotiques qui nous ont précédés et n'ont servi que leur convoitise dynastique.

« Je remercie la patriotique population de Bordeaux, ainsi que les populations accourues des villes et campagnes voisines, du concours éclatant qu'elles apportent au gouvernement républicain dans l'imposante manifestation de ce premier jour de l'année 1871. Je les remercie surtout au nom de nos chers assiégés, au nom de notre héroïque Paris, dont l'exemple nous soutient, nous guide et nous enflamme. Ah! que ne sont-ils témoins, nos chers assiégés, de toutes les sympathies, de tous les dévouements que suscite leur vaillance! Leur foi dans le succès s'en accroît encore, si toutefois elle peut s'accroître.

« Nous leur transmettrons nos vœux, citoyens; puissions-nous bientôt nous frayer un passage à travers ces lignes ennemies, les leur porter de vive voix avec l'expression de l'admiration du monde et de la profonde et impérissable gratitude de la France.

« Vive la France!

« Vive la République!

Une émotion indescriptible s'empare de tout cet immense auditoire. — Acclamations prolongées; les cris redoublent : *Vive la France!*

Vive la République! Vive Gambetta! Vive la République!

NOUVELLES DE LA GUERRE.

C'est toujours dans la direction de l'Est que se portent, autour de Paris, les efforts des assiégeants aussi bien que ceux des assiégés.

Les forts de Rosny et de Nogent sont situés en avant de Vincennes; ils couvrent à la fois la ligne de Mulhouse et la ligne de l'Est. Quant au plateau d'Avron, il a été transformé par nos soldats, qui s'en sont emparés depuis le commencement du siège, en un vaste camp retranché. Il couvre le front des forts de Rosny et de Nogent, et ses feux, d'après les correspondances de Paris, peuvent atteindre le village de Chelles, où s'arrêtent les trains venant d'Allemagne.

L'attaque dirigée par l'armée ennemie contre nos positions et la tentative de bombardement réprimée par nos batteries semblent indiquer un changement dans la tactique de l'état-major prussien. Jusqu'à présent, M. de Moltke s'était borné à investir sévèrement la place, à repousser nos attaques et surtout à empêcher l'armée du général Ducrot de quitter Paris.

Il semble maintenant vouloir prendre l'offensive, et nous contraindre à abandonner nos positions avancées, et même enlever de vive force quelques-uns des forts qui protègent la ville.

Peut-être faut-il attribuer à ce nouveau plan, en même temps qu'aux mouvements de nos troupes, la concentration rapide qu'opèrent simultanément toutes les armées prussiennes. Ce n'est évidemment pas sans de graves raisons que nos ennemis ont évacué Auxerre et Dijon, dont la première était cependant pour eux d'une immense importance.

Vendredi, au lieu appelé le Camp-de-César, près la Chartre, un combat s'est engagé entre une colonne ennemie et quelques troupes françaises.

Il a été fait, nous assure-t-on, 1,200 prisonniers prussiens; nous leur avons pris six canons. 300 soldats portant le casque à pointe se sont noyés en traversant le Loir, la glace s'étant rompue sous leur poids.

Nous n'avons pas d'autres détails sur cet engagement qui a été victorieux pour nos armes.

D'après les renseignements qui nous parviennent, les ennemis ont à peu près abandonné le val de la Loire, entre le faubourg de Vienne (Blois) et Amboise. Chaumont est évacué. On nous assure même que le camp de Chailles, établi en avant de Blois, à l'entrée de la forêt de Russy, a été abandonné par l'ennemi. La situation s'est donc considérablement améliorée sur la rive gauche de la Loire.

Sur la rive droite, une patrouille composée de cinq uhlans a parcouru jeudi Limeray, Pocé et Cangy. La voie du chemin de fer est libre de Tours à Limeray, c'est-à-dire jusqu'à la limite du département d'Indre-et-Loire.

Nos renseignements nous permettent en outre d'affirmer que le nombre des soldats prussiens occupant Blois a considérablement diminué. Le corps d'occupation ne dépasserait pas actuellement sept ou huit mille hommes.

Dans la direction de Montrichard et de Vierzon, il n'y a rien à signaler, sinon que la compagnie d'Orléans s'occupe de faire rétablir les

filis télégraphiques qui avaient été coupés par les coureurs prussiens. Cela indique clairement que, de ce côté encore, l'éventualité d'un retour offensif de l'ennemi semble s'être considérablement affaiblie.

On nous raconte que jeudi, à la tombée de la nuit, un parti d'une dizaine de uhlans est venu jusqu'à l'auberge de Bellevue, près de Meslay.

Ces soldats ont déclaré qu'ils étaient égarés, et, après avoir pris et payé quelque nourriture, ils ont repris la direction de Châteaurenault.

Le chemin de fer a rétabli les communications entre Tours et Châteaurenault.

Samedi à Tours on entendait une vive canonnade dans la direction de St-Amand-de-Vendôme.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

Bordeaux, le 31 décembre 1870, 3 h. s.

Intérieur à *Préfets et Sous-Préfets.*

Un officier adresse à la guerre le télégramme suivant :

« J'ai voyagé hier avec Ducoux, ancien préfet de police, ancien représentant du peuple, sorti de Paris hier en ballon.

« Les attaques des Prussiens, à Avron, ont été glorieusement repoussées; carnage de Prussiens, 7 à 8,000 tués. Le même soir, les mobiles donnaient un concert au profit des pauvres. Paris est énergique, régénéré, anti-que. Si quelqu'un osait y parler de capitulation, il serait fusillé sur place.

« Paris peut tenir largement jusqu'à fin février. »

Du nord, le général Faidherbe télégraphie qu'il a recommencé ses opérations et qu'il a parcouru le pays autour d'Arras sans rencontrer de troupes ennemies.

Bordeaux, 1^{er} janvier, 2 h. 35 s.

Bombardement de Noisy, Rosny et Nogent par projectiles énormes. Pertes presque nulles de notre côté. — Le plateau d'Avron, n'ayant pas de casemates pour garnison, a été évacué la nuit, sous la direction du général Trochu, pour ménager nos troupes.

Paris inébranlable accepte avec joie la lutte à outrance.

En Normandie, nos troupes ont repris les hauteurs de la Bouille, Orival et du château de Robert-le-Diable. Cette dernière position, reprise un instant, hier, par l'ennemi, lui a été de nouveau enlevée.

LES PRUSSIENS A BLOIS.

Le 15 décembre, trois jours après l'entrée des Prussiens dans le faubourg de Vienne, une armée allemande, descendant la rive droite de la Loire, de Beaugency et Mer, arrivait et se massait aux abords de Blois, dont elle opérerait rapidement l'investissement en s'avancant en colonnes profondes, en s'engouffrant pour ainsi dire par toutes les voies, et encombrant toutes les rues, les places, les quais, etc. Cette armée comptait certainement plus de 50,000 hommes. Ce fut, pendant plusieurs heures, une succession sans fin de bataillons; les régiments se suivaient, musique en tête; l'infanterie, la cavalerie, l'artillerie, allaient occuper les différentes positions qui

leur étaient assignées, il n'y avait nulle hésitation dans la marche de ces masses innombrables, et il semblait que ce défilé, qui se faisait avec tant de méthode et de régularité, eût été réglé à l'avance par un habile ordonnateur. Tous ces soldats étaient en grande tenue, bien propres, bien frais, bien portants, équipés absolument comme pour une revue. C'était l'armée de parade, celle qui ne se bat pas, mais qui accompagne et escorte le quartier-général de Frédéric-Charles. C'est elle qui a pour mission de prendre possession des villes où les Prussiens entrent sans combattre, et de donner aux populations, par sa belle tenue, la plus haute idée de l'armée allemande.

Ce défilé dans toutes les rues, cette marche dans tous les quartiers de la ville, s'arrêta à un certain moment, et sur un signal ou un ordre mystérieusement donné, on vit les soldats entrer à la fois par toutes les portes en pelotons inégaux, et en rapport avec l'importance ou simplement l'apparence de chaque habitation. C'est par groupes de 6, de 10, de 20 soldats, et même plus, qu'ils pénétrèrent dans les maisons, à tous les étages. Personne ne fut exempt de cette envahissement, qui s'accomplit avec une rapidité et une régularité toute militaire.

Une fois entrés, ils visitent les pièces, ils déposent leurs armes, ils s'installent; il sont chez eux. L'habitant ne compte plus, sinon pour les héberger, les nourrir, les chauffer, les coucher et les servir. Heureux s'il parvient à satisfaire leur voracité et leurs exigences, et à éviter les exactions et le pillage. Des citoyens, des ouvriers sans travail, qui n'avaient pu faire des provisions suffisantes, ont été frappés par une brutale soldatesque. Un vieillard, habitant un quartier écarté, eut la tête presque tranchée par des coups de sabre, parce qu'il n'avait rien à donner à ces sauvages, et il est mort depuis des suites de ses blessures.

Les cavaliers occupent les grandes maisons, et si les écuries ne sont pas assez grandes, ils logent leurs chevaux jusque dans les salons, sur les tapis et parmi les meubles. S'ils trouvent une habitation abandonnée, ils la pillent, ils s'emparent de tout ce qui a une valeur et peut s'emporter, linge, literie, étoffes, argenterie, etc.

On parle de la politesse des officiers. Ils sont dignes des soldats qu'ils commandent, et, sauf des exceptions, ils les surpassent en brutalité. Ils exigent une table somptueusement servie; ils se grisent chez vous, heureux quand ils n'exigent pas que ce soit avec du champagne. Chez une dame qui habite avec ses deux filles, officiers et ses soldats s'emparèrent de tous les lits de la maison, sans laisser même une chambre pour ces dames, prétendant que c'était le droit de la guerre.

L'aspect de la ville était funèbre; tous les magasins fermés, en signe de deuil; les habitants retirés chez eux; toutes les relations brusquement arrêtées; plus rien, en un mot, de ce qui constitue la vie sociale dans une cité. C'était comme un ensevelissement de toute

une population, et à travers l'encombrement de cette nécropole par les soldats prussiens, à peine apercevait-on quelques rares citoyens sortant de leurs maisons pour une course indispensable; tous portant sur leur visage le signe de la honte et de l'humiliation, et accablés sous le fardeau de cette ignominieuse servitude qui s'appelle l'occupation prussienne.

La municipalité républicaine servit d'intermédiaire entre la ville et l'autorité militaire prussienne, qui ne demanda point de contribution en argent; elle exigea en compensation que les troupes allemandes fussent logées chez l'habitant pendant tout le temps de l'occupation. Mais en dehors de cette charge, déjà si lourde, puisque, sans compter les 30.000 premiers occupants et les 6 à 8.000 hommes de garnison permanente, il y avait chaque jour des passages de troupes nombreuses, les Prussiens se donnaient la douceur d'un petit pillage de temps à autre. C'est ainsi qu'ils firent une razzia complète de tout ce qui se trouvait chez les entrepreneurs d'équipement militaires. Dans les fabriques de chaussures, et il y en a à Blois de très-importantes, ils enlevèrent non-seulement les chaussures fabriquées, mais encore les cuirs et même le matériel. Puis, quelques jours après, ils firent à la ville une réquisition de deux mille paires de bottes, qui durent être livrées coûte que coûte.

Il faut rendre justice, à M. Pousset-Péan, maire, et à ses collègues, qui, dans ces douloureuses circonstances, ont fait preuve de la plus courageuse énergie, discutant avec fermeté les incessantes réquisitions de l'ennemi, et défendant dans la mesure du possible les intérêts de la ville, écrasée par les charges de l'occupation. Contrariée sans doute par cette attitude digne et ces résistances, l'autorité prussienne trouva le moyen de s'y soustraire, après les avoir tolérées pendant huit jours. Elle révoqua simplement cette administration qui ne se montrait pas assez complaisante, et la remplaça par l'ancien conseil municipal, sous prétexte que la Prusse ne reconnaissait pas d'autres fonctionnaires que ceux élus sous l'empire.

Voilà trois semaines que dure cette occupation d'une ville de 20.000 âmes, par des troupes qui y ont passé et séjourné en nombre quelquefois supérieur à celui de la population.

On reconnaît par les détails qui précèdent, et qu'il serait facile de multiplier, les habitudes de dévastation et de pillage des armées prussiennes. Il est difficile de savoir combien de temps Blois restera au pouvoir de ces hordes, mais la campagne inaugurée ces jours derniers par nos généraux, et les mouvements de l'armée ennemie qui en sont les conséquences, nous font espérer que nos contrées seront délivrées prochainement de cette écrasante et humiliante invasion.

Pour les articles non signés : P. GODET

Chronique Locale et de l'Ouest.

L'arrêté suivant du Préfet de Maine-et-Loire, qui a été signifié vendredi, à quatre heures, au directeur de l'Union de l'Ouest, expliquera aux abonnés de cette feuille pourquoi le journal ne leur est pas parvenu samedi.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

PRÉFECTURE DE MAINE-ET-LOIRE.

Nous, Préfet de Maine-et-Loire,

Considérant que dans son numéro du mardi 27 décembre, le journal l'Union de l'Ouest a publié, sous la signature A. de Cumont, un article intitulé : Dissolution des Conseils généraux, qui se termine par ces lignes :

« Nous déclarons tenir pour illégal, pour attentatoire à la liberté, pour injurieux à la nation, le décret qui dissout les Conseils généraux, sans faire immédiatement appel aux électeurs; nous invitons les citoyens à ne pas le reconnaître, à protester énergiquement contre un acte à tous les points de vue injustifiable.... »

Considérant que, dans son numéro du mercredi 28 décembre, l'Union de l'Ouest a publié un deuxième article, sous le même titre et la même signature, dans lequel se trouvent les phrases suivantes :

« C'est pourquoi, au nom de ce principe indestructible, qu'il n'y a pas de droit contre le droit, nous tenons pour nul et de nul effet le décret de la délégation gouvernementale qui dissout les Conseils généraux et les remplace par des Commissions de son choix et de sa fabrique, au lieu de faire appel immédiat aux électeurs. Nous disons que ce décret ne peut rien contre les droits antérieurs et supérieurs de la nation, rien contre la volonté des contribuables, rien contre l'autorité du suffrage universel.

« Et il suit de là que les Conseils généraux ne sont point dissous et qu'ils subsistent toujours, et qu'ils continuent d'être les vrais et les seuls mandataires du peuple français, jusqu'à ce qu'un nouveau scrutin leur ait donné légalement et régulièrement des successeurs.

« Conseillers généraux, ne vous laissez pas intimider ni ébranler; résistez à la mesure illégale qui nous frappe en vous frappant.... »

Considérant que ces deux articles constituent une provocation à la désobéissance aux décrets du Gouvernement de la Défense nationale, et une excitation à la guerre civile, d'autant plus criminelle qu'elle se produit dans un département directement menacé par l'invasion;

Considérant que le journal l'Union de l'Ouest s'est ainsi rendu coupable de connivence avec l'ennemi et de trahison envers la patrie en danger;

Vu l'arrêté, en date du 25 novembre dernier, rendu par l'autorité militaire, par lequel le département de Maine-et-Loire a été déclaré en état de guerre;

Vu la dépêche du Ministre de l'Intérieur, en

date d'hier, 29 décembre, par laquelle nous sommes autorisé à prononcer contre le journal l'Union de l'Ouest une suspension de deux mois;

Arrêtons :

Art. 1^{er}. — Le journal l'Union de l'Ouest et le journal l'Ami du Peuple qui n'en est qu'une reproduction hebdomadaire avec même gérant, même rédacteur et même imprimerie, sont suspendus pour deux mois.

Art. 2. — L'imprimerie établie rue St Gilles, n° 4, propriété du journal l'Union de l'Ouest et spécialement affectée à son impression, ne pourra publier aucun écrit politique pendant la durée de la suspension du journal. En cas de contravention, cette imprimerie sera mise sous scellés.

Art. 3. Le présent arrêté sera affiché dans toutes les communes du département.

Art. 4. — M. Morel, commissaire de police, est chargé de notifier à M. de Cumont, auteur des articles, et à M. Stofflet, gérant du journal, le présent arrêté et d'en assurer l'exécution immédiate.

Angers, le 30 décembre 1870.

Le préfet de Maine-et-Loire,

Signé : MAURICE ENGELHARD.

M. Léon Mayard, membre du conseil général de Maine-et-Loire pour le canton nord-ouest de Saumur, a pris part à la réunion tenue à Angers et a signé la protestation contre la dissolution du conseil général. C'est par suite d'une erreur typographique que son nom ne figure pas parmi les signataires de ce document dans notre numéro du 1^{er} janvier.

L'artillerie est partie ce matin pour l'exercice du tir.

Marché de Saumur du 31 décembre.

Froment (l'h.) 77 k. 20 45	Graine trèfle 50	—	—
2 ^e qualité. . . 74	— luzerne 50	—	—
Seigle 74	Foin (charr.) 780	180	—
Orge 64	Luzerne —	780	170
Avoine. . . . 45	Paille —	780	75
Fèves 75	Amandes . . . 50	—	—
Pois blancs. . 80	— cassées 50	—	—
— rouges. . . 80	Cire jaune. . . 50	150	—
Graine de lin. 70	Chanvre tillé	—	—
Colza 65	(52 k. 500) —	à	—
Chenevis. . . 50	Chanvre broyé	—	—
Huile de noix 50 k. —	Blanc	à	—
— chenevis 50	Demi-couleur . .	à	—
— de lin. . . 50	Brun.	à	—

COURS DES VINS.

BLANCS (2 hect. 30).

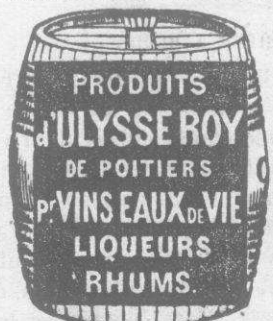
Coteaux de Saumur, 1870.	1 ^{re} qualité	100 à 120
Id.	2 ^e id.	70 à 80
Ordin., envir. de Saumur 1870,	1 ^{re} id.	35 à 50
Id.	2 ^e id.	» à »
Saint-Léger et environs 1878,	1 ^{re} id.	30 à 40
Id.	2 ^e id.	» à »
Le Puy-N.-D. et environs 1870,	1 ^{re} id.	30 à 35
Id.	2 ^e id.	» à »
La Vienne, 1870.		25 à 30

ROUGES (2 hect. 30).

Souzay et environs 1870.		60 à 70
Champigny, 1870.	1 ^{re} qualité	90 à 110
Id.	2 ^e id.	» à »
Varrains, 1870.		» à »
Varrains, 1870.		60 à 70
Bourgueil, 1870.	1 ^{re} qualité	60 à 75
Id.	2 ^e id.	» à »
Restigné 1870.		55 à 65
Chinon, 1870.	1 ^{re} id.	50 à 60
Id.	2 ^e id.	» à »

P. GODET, propriétaire-gérant.

A VENDRE
OU A LOUER
Présentement,
LA BRASSERIE DE ST-FLORENT,
Près Saumur. (181)



GLUTEN-VÉRON
Potage breveté
ROY & BERGER
de Poitiers.

Quai de Limoges, 157, à Saumur.
Dentiste,
RIELLANT,

USINE A GAZ DE SAUMUR.

VENTE

DE

COKE ET CHARBONS.

Le Directeur de l'Usine à gaz de Saumur a l'honneur de prévenir le public, qu'à partir du 1^{er} janvier 1871, des arrangements sont pris pour la vente du coke en détail, soit à l'usine à gaz, soit à domicile.

Pour propager l'emploi de ce combustible et rendre son usage plus économique et agréable, l'Usine tiendra, à la disposition des abonnés, des foyers faits sur les modèles de la compagnie parisienne, ainsi que des ouvriers pour les fixer dans les cheminées ordinaires.

Ce mode de chauffage est le plus économique, attendu qu'il ne dépense pas 25 à 30 centimes par jour, pour un feu, et pour obtenir une chaleur très agréable et sans odeur.

Il espère, par l'exactitude du service, l'excellente qualité du coke et l'extrême bon marché de ce combustible, reconquérir sa nombreuse clientèle d'autrefois.

L'on traitera, pour des quantités importantes, à des conditions très-avantageuses, de manière à laisser aux marchands qui désirent revendre,

un bénéfice raisonnable sur la vente, soit dans la ville, soit dans les environs.

On trouvera également à l'Usine à gaz, en gros et en détail, toute espèce de charbons de terre, 1^{re} qualité, garanties de provenance anglaise.

Charbons pour forge, sans mélange de qualités inférieures.

Antracites pour fours à chaux.

Charbons pour vapeur.

Charbons pour usages domestiques.

S'adresser directement, pour tous renseignements, à l'Usine à gaz.

CHARBONS DE TERRE

Anglais et Français.

COKE ET CHARBON DE BOIS.

La Compagnie des Mines de Blanzay a l'honneur d'informer ses clients, qu'elle continuera à vendre du coke comme par le passé, quoiqu'elle ne renouvellera pas le traité qu'elle a avec l'Usine à Gaz de Saumur.

On trouvera également dans son magasin, quai Saint-Nicolas, des charbons de terre français et anglais de toutes qualités, ainsi que des charbons de bois.

Pour les renseignements et commandes, s'adresser à M. Paul JEUNETTE, représentant de la susdite Compagnie. (364)

Saumur, P. GODET, imprimeur.

